

Image not found or type unknown



## Documents de succession non reçu

Par **qlegrand**, le **31/05/2016** à **11:44**

Bonjour

suite au décès de mon père en octobre 2015 ma mère a fait appelle à un cabinet de notaire pour régler la succession. nous venons de découvrir ce week end, 7 mois après le décès de mon père, que les notaires ont viré sur leur compte la somme de 12888 euros sans nous avoir envoyé aucun justificatif ni explication de cette somme. Ils nous disent depuis un moi que les documents vont arriver sans nous donner aucune date et sans rien n'expliquer. Les notaires ont ils le droit de procéder ainsi?

Merci